



CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET  
DES MARCHES PUBLICS (CGPMP)  
KINSHASA / GOMBE

PROCES VERBAL DE VALIDATION DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET  
D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ D'INSTALLATION DU SYSTEME  
D'ARCHIVAGE PHYSIQUE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTERE DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

L'an deux mil dix-sept, le quatorzième jour du mois de juin, nous membres institués pour la Commission des marchés de la CGPMP/EPSP, reconnaissons par le présent procès-verbal, avoir procédé à l'examen du rapport de la Commission d'analyse relatif au marché de l'installation du système d'archivage physique des documents administratifs au sein du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHES

Etaient présents :

M. ASSUMANI AMANI, Conseiller Financier,	Président
M. Hilaire EKOBO Secrétaire Permanent/CGPMP-EPSP,	Secrétaire
M. Dieudonné LIYONGO BOMPENDU, Représentant du Min du Budget, Président de la Sous-Commission d'analyse,	Membre
M. KIARA MAKILA, Chargé de la Passation des Marchés,	Membre
M ABEDY, Chef de Division et Sous -Gestionnaire des crédits/Cabinet- EPSP,	Membre

Pour la commission d'analyse

M. Dieudonné LIYONGO BOMPENDU Représentant du Min Bu/CGPMP,	Président
Madame Nancy LUEMBA YIMI, Assit. Admin. Fin. et Budgétaire/CGPM,	Secrétaire
M. Willy MPUNGA NSAKA, Assist. Chargé de Suivi et d'Exécution/CGPMP,	Membre
Monsieur MUTEBA Claude, Représentant du service bénéficiaire,	Membre

2. DEROULEMENT DE LA REUNION

2.1. Exposé des motifs

Dans le cadre de l'exécution du budget 2017, le plan de passation des marchés a prévu l'archivage des documents administratifs de quelques services centraux du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

Ainsi, la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics dudit Ministère a élaboré et adressé la demande de consultation restreinte DC N° 01/017/CGPMP/EPSP et adressé conformément à sa lettre N° CGPMP/EPSP/12/2017 du 23 mars 2017 à trois (03) soumissionnaires à savoir PELMA GROUPE SARL, SARMAZO INTERNATIONAL et PROVIDER GROUP et tous ont fait une offre.

C'est ainsi qu'après évaluation de différentes offres, la Commission avait proposé l'attribution du marché au soumissionnaire SARMAZO INTERNATIONAL, coût total du marché : 35.000 USD.

## 2.2. Avis et considérations

Sur base des résultats contenus dans le rapport présenté par la commission d'évaluation, la Commission des Marchés a approuvé les propositions d'attribution du marché « installation du système d'archivage physique au sein du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel ».

## 2.3. Décision de la Commission des Marchés

Sur base des éléments contenus dans le rapport présenté par la Commission d'évaluation, la Commission des Marchés approuve le rapport d'évaluation et demande à la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel d'attribuer le marché la firme SARMAZO INTERNATIONAL SARL.

La séance s'est déroulée conformément aux prescrits de la loi régissant les Marchés Publics en République Démocratique du Congo

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Kinshasa, le 14 juin 2017

M. ASSUMANI AMANI, Conseiller Financier,

Président 

M. Hilaire EKOBO, Secrétaire Permanent/CGPMP-EPSP,

Secrétaire 

M. Dieudonné LIYONGO BOMPENDU Président de la Sous-Commission d'analyse, Membre 

M. KIARA MAKILA, Chargé de la Passation des Marchés,

Membre 

M ABEDY, Chef de Division et Sous -Gestionnaire des crédits/Cabinet-EPSP,

Membre 

Monsieur MUTEBA Claude, Représentant du service bénéficiaire,

Membre 

01-08-017

**Rapport d'évaluation des offres et recommandation pour l'attribution du marché N°DC  
01/017/CGPMP/EPSP**

**ARCHIVAGE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTERE DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL**

**Juin 2017**

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2017, le plan de passation des marchés a prévu l'archivage des documents administratifs de quelques services centraux du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

A cet effet, un avis de non objection avait été obtenu de la DGCMP le 10 mars au service susmentionné.

Ainsi, le 23 mars 2017, la consultation restreinte N°DC 01/017/CGPMP/EPSP relative à l'archivage des documents administratifs du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a été élaborée et adressée à trois (03) fournisseurs par la CGPMP/EPSP conformément à sa lettre N° CGPMP/EPSP/12/2017 du 23 mars 2017. Il s'agit de :

1. Société PELMA GROUPE SARL
2. Société SARMAZO INTERNATIONAL
3. Société PROVIDER GROUP

Le marché est à lot unique

A la date limite de dépôt des offres fixée au 06 avril 2017 à 10 heures 00', heure locale, la CGPMP/EPSP a enregistré des offres provenant de **Trois (03)** soumissionnaires ayant retiré le dossier de cotations, à savoir :

N°	Date réception	Heure	Nom ou raison social du soumissionnaire
01	04/04/2017	13h30'	SARMAZO INTERNATIONAL
02	05/04/2017	10h12'	PELMA GROUPE
03	05/04/2017	14h05'	PROVIDER GROUP

L'ouverture des offres en séance publique est intervenue le 06 avril 2017 à 10 heures 00', par la commission d'attribution des marchés dans la salle de réunion de la CGPMP/EPSP, sise Avenue des Ambassadeurs n° 3, Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa.

**Tableau 1 : Offres reçues et prix lus publiquement**

N°	Firmes	Prix lu publiquement
01	SARMAZO INTERNATIONAL	35.000 \$US
02	PELMA GROUPE	51.624.000 FC
03	PROVIDER GROUP	54.775.000 FC

La commission chargée de l'ouverture des plis était composée de :



- M. Dieudonné LIYONGO, Représentant du Min Bu/CGPMP, Président de la commission
- M. Willy MPUNGA NSAKA, Secrétaire du Secrétaire Permanent/CGPMP, Membre
- Mme. LIBOTE LIFOA Hortense, Assistant Admin., Fin. et Budgétaire/CGPMP, Membre

Après avoir vérifié l'état dans lequel se trouvaient les enveloppes, la commission chargée du dépouillement des offres a procédé à la lecture à haute voix des prix de différentes offres. Les prix des offres lues sont indiqués dans le tableau 1 ci-haut repris.

## 2. EVALUATION DES OFFRES

### 2. 1. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ANALYSE :

La Commission d'analyse des offres était composée des personnes ci-après :

- Monsieur Dieudonné LIYONGO, Représentant du Min Bu/CGPMP, Président
- Monsieur Willy MPUNGA, Assist. charge de suivi et d'exécutions des marchés /CGPMP, Secrétaire
- Madame Nancy LUEMBA YIMI, Assistant Admin, Fin. et Budgétaire/CGPMP, Membre

### 2.2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

L'analyse des offres s'est effectuée suivant les étapes suivantes :

- 1) L'examen préliminaire des offres consistant à s'assurer que tous les documents administratifs et les spécifications techniques exigés ont été fournis et sont tous au complet. A l'issue de cet examen, les offres complètes et en bonne et due forme ont été déclarées conformes pour l'essentiel, tandis que les offres qui n'ont pas présenté l'un des quelconques de ces documents ont été écartées pour la suite du processus ;
- 2) La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- 3) La comparaison des offres et la proposition d'attribution du marché au candidat dont l'offre aura été jugée la moins disante, c'est-à-dire l'offre conforme et économiquement la plus avantageuse.

*Alb*      *lue*      *JM!*

### 2.2.1. Examen préliminaire des offres

1. PELMA GROUPE SARL,
2. SARMAZO INTERNATIONAL,
3. PROVIDER GROUP

Tableau 2 : Conformité des offres du point de vue administratif

N°	CRITERES ADMINISTRATIFS	SOUSSIONNAIRES		
		PELMA GROUPE SARL,	SARMAZO INTERNATIONAL	PROVIDER GROUP
1	Lettre de soumission dûment signée	Oui	Oui	Oui
2	Affichage du prix global de l'offre	Oui	Oui	Oui
3	Affichage des détails des prix de l'offre	Oui	Oui	Oui
4	Attestation de situation fiscale	Non	Oui	Non
5	N° d'immatriculation au RCCM	Oui	Oui	Oui
6	N° d'Identification Nationale	Oui	Oui	Oui
7	N° Impôt	Oui	Oui	Oui

Au terme de cette première vérification, la Sous-Commission d'Analyse écarte les offres de PELMA GROUPE ET PROVIDER GROUP jugées non conformes pour n'avoir pas présenté une attestation de situation fiscale. Seule l'offre de SARMAZO INTERNATIONAL, conforme pour l'essentiel, est retenue pour la suite du processus d'évaluation conformément à l'article 96 du Décret n°10/22 du 02/06/2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux Marchés Publics.

*ds*      *lee*      *Ph!*

### 2.2.2. Corrections arithmétiques

La commission, après vérification des erreurs arithmétiques, constate que l'offre jugée conforme pour l'essentiel ne comporte pas des erreurs arithmétiques telles que présentés dans le tableau ci-dessous.

N°	SOUMISSIONNAIRE	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
1	SARMAZO INTERNATIONAL	Système de gestion dans les normes requises des documents d'archive pour faciliter la recherche des documents leur conservation et la destruction régulière des documents inutiles	1	25.560 USD	25.560 USD
		Fournitures nécessaires au conditionnement des archives Boites d'archivages, Plastifications, Etalages de rangement, Conteneurs de conservation.	1.000	9.440 USD	9.440 USD
TOTAL					35.000 USD

### 2.2.3. Demande d'éclaircissements

Néant

### 3. PROPOSITION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Eu égard aux résultats ci-dessus et aux articles 98, 99 et 100 du Décret 10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel de procédures de la loi relative aux Marchés Publics, la Commission de Passation des Marchés propose d'attribuer provisoirement le marché à la Société SARMZO INTERNATIONAL, la seule restée en lice qui a présenté l'offre conforme et économiquement la plus avantageuse pour un montant équivalant à 35.000 USD pour un délai de livraison de 45 jours.

### 4. PLAINTES

Néant

Fait à Kinshasa, le 09 /06/2017

### POUR LA COMMISSION D'ANALYSE

- Monsieur Dieudonné LIYONGO, Représentant du Min Bu/CGPMP, Président de la commission 
- Madame Nancy LUEMBA YIMI, Assistant Admin, Fin. et Budgétaire/CGPMP, Secrétaire 
- Monsieur Willy MPUNGA, Assist. Chargé de Suivi et Exécution des Marchés /CGPMP, Membre 
- Monsieur MUTEBA Claude, Représentant du service bénéficiaire, Membre 